



Commune de RAVILLE

Lettre d'information

Juillet 2022

LE MOT DU MAIRE

Un été accablant n'empêche pas la fête de se préparer...

Cette année elle sera sans doute encore plus réussie. Mais comme toutes les manifestations associatives, cette réussite dépend aussi de la présence de bénévoles en grand nombre car plus ils seront nombreux moins leur charge sera lourde et plus les relais seront fréquents.

Alors l'association du foyer compte sur vous, vos bras et votre sourire pour épauler ceux qui ont préparé de longue date cette journée. Ce sera également un bon moyen d'échanger et apporter des idées pour animer notre village.

Qu'en dites-vous ?

Contactez l'association au 06.63.78.53.72 ou foyer.raville@laposte.net

En attendant bonnes vacances à ceux qui vont partir et rendez-vous les 27 et 28 août pour faire la fête.

Michel URBAN

VILIGANCE SECHERESSE : MISE EN PLACE DE MESURES DE RESTRICTIONS DES USAGES DE L'EAU

La Préfecture de la Moselle a placé une partie de la Moselle (dont la Nied) en état d'alerte impliquant la mise en place de mesures de restriction visant à **limiter les consommations en eau individuelles en adoptant des pratiques raisonnées et économes.**

Cela se traduit notamment par (liste non exhaustive) :

- l'interdiction de remplir les piscines privées,
- l'interdiction d'arroser les jardins, massifs fleuris, cultures entre 11h et 18h,
- l'interdiction de laver son véhicule à titre privé à domicile...

Plus de détails sur www.raville.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2022

Le détail du compte rendu du conseil municipal et le résumé des échanges qui se sont tenus, sont disponibles en ligne dans la rubrique Mairie/comptes rendus conseil municipal.

Trois points à retenir parmi ceux à l'ordre du jour de la réunion :

- Tarifs du périscolaire à la rentrée 2022

Compte-tenu de l'augmentation du coût des repas et des diverses charges, le conseil municipal est contraint de revoir à la hausse les tarifs du périscolaire. Dès la rentrée 2022, ils passeront, pour la période 12h-13h20 (repas et activités) de 4,94€ à 5,09€ et de 8,26 € à 8,41 € (suivant le quotient familial) et pour la période 16h-17h (goûter et activités) de 1,48€ à 1,53€ et de 2,31€ à 2,36€. Ces tarifs ne concernent que les élèves domiciliés sur le territoire des communes de Fouligny, Raville et Servigny-lès-Raville.

- Attribution d'une subvention au Foyer

Le foyer rural est un acteur important de la vie de la commune, offrant diverses activités. Un grand nombre d'activités proposées sont déficitaires. C'est pourquoi le conseil municipal lui a accordé une subvention de 1500€ pour soutenir l'organisation de la fête patronale.

- Devenir des bâtiments communaux

La grosse bâtisse « mairie - école » date de 1890. Au fil du temps elle a été l'objet de quelques modifications intérieures ponctuelles. Elle abritait entre autres les 2 classes de la maternelle du SIVU du Haut Saint-Pierre jusqu'à l'ouverture du groupe scolaire des Chouettes en 2018. L'ancien lavoir a subi quelques transformations : pendant la dernière guerre il avait été aménagé en laiterie. En 1986, il avait été agrandi pour abriter un jeu de quilles, activité très prisée alors.

Une réhabilitation coordonnée de ces bâtiments s'impose. La population du village a augmenté, les besoins des habitants ont changé. Les conseillers ont exploré les différentes pistes possibles. Les réflexions sont à poursuivre pour aboutir à des propositions techniques chiffrées.



FERMETURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 15 août au vendredi 3 septembre. En cas d'urgence, merci de vous adresser à Monsieur le Maire ou à ses adjoints.
Merci de votre compréhension.

Directeur de la publication : Michel URBAN

Réalisation : Delphine BERGER

Tirage : mairie / Plus d'informations sur www.raville.fr

EFFECTIFS EN HAUSSE POUR LA RENTREE 2022 A L'ECOLE DES CHOUETTES

L'école des chouettes pour cette nouvelle rentrée accueillera (sous réserve de nouvelles inscriptions) un total de **118 élèves**, soit une hausse des effectifs de + 17 élèves.

L'équipe enseignante est inchangée pour cette nouvelle rentrée. La répartition pédagogique sera la suivante :

Niveau	Nom de l'enseignant	Effectif
PS/MS	Mme Jeudy	PS : 18 / MS : 9 27
MS/GS	Mme Monet	MS : 7 / GS : 17 24
CP/CE1	Mme Renard / Mme Chloup	CP : 11 / CE1 : 13 24
CE2/CM1	Mme Albert / Mme Chloup	CE2 : 13 / CM1 : 8 21
CM1/CM2	Mme Lebon	CM1 : 8 / CM2 : 14 22
Effectif total		maternelle : 51 élémentaire : 67 <hr/> 118

LA MICRO-CRECHE NOS PETITS PAS ACCUEILLE VOS ENFANTS SUR LA COMMUNE DE RAVILLE !

Ouverte depuis décembre dernier, la micro-crèche Nos Petits Pas de Raville est venue compléter l'offre de services proposés par la commune. Sa création est née de plusieurs mois de collaboration entre Aminata Zimmer - Gestionnaire de la micro-crèche - et l'équipe municipale.

La structure est située à côté de l'école des Chouettes et dispose de 12 places simultanées. Les enfants y sont accueillis de 2 mois et demi à 6 ans, avec une priorité donnée aux enfants non scolarisés.



La mission principale d'une structure micro-crèche est de "veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui lui sont confiés, afin que leurs parents puissent concilier leur vie professionnelle, familiale et sociale". Pour ce faire, la micro-crèche Nos Petits Pas de Raville est ouverte du lundi au vendredi, de 7h à 18h30. Différents types d'accueils sont proposés aux familles pour répondre au mieux à leurs besoins : des accueils réguliers, occasionnels ou d'urgence.

L'équipe éducative est composée de quatre professionnelles de la petite enfance. Toutes ont à cœur de favoriser l'éveil des enfants dans la bienveillance et le respect, mais aussi de proposer un accompagnement aux parents dans leur rôle éducatif.

Six mois après son ouverture, la structure a fait face à une grande demande et a de ce fait sollicité la PMI (Protection Maternelle Infantile) pour une augmentation de sa capacité d'accueil (aujourd'hui de 12 enfants contre 11 à l'ouverture).

En septembre, les plus grands partent à l'école, il reste donc des places libres pour la rentrée 2022 !



Vannessa Ragazzoli, Référente Technique



EVENEMENTS A VENIR

- **Judi 28 juillet** : prochaine collecte de cartons ondulés (cartons à déposer avant 6h du matin)
- **Samedi 27 et dimanche 28 août** : fête patronale

CENTRE DE LOISIRS DE JUILLET

Le centre de loisirs de l'école des chouettes s'est déroulé du 8 au 15 juillet et a accueilli 24 enfants.

L'équipe d'animation avait retenu le thème des scouts sur lequel différentes activités ont été proposées. Vendredi 15 juillet, le centre s'est clôturé par le jeu « LE TROC PATATE » dans le village. Les enfants se sont présentés aléatoirement à différents domiciles pour échanger un objet insolite comme un poncho de pluie, un radio réveil, ou encore un rouleau de papier toilette, une plume d'oiseau rare et même un appareil de sport.

Un grand merci aux habitants de Raville qui ont accepté de jouer le jeu pendant ce « TROC PATATE » ainsi qu'à Madame et Monsieur BECKER qui ont accueilli le centre pour une après-midi pêche et Madame et Monsieur POINSIGNON pour une visite du moulin de Fouligny.